



*Club affilié à la Fédération Française
de Cyclotourisme sous le n° : 01101*

Agréé Jeunesse et Sports n° : 2797S464

Cyclo Loisirs d'Evreux Appt. 220 – Résidence Maillot
36, rue Maillot 27000 - Evreux Tel : 06.13.17.31.83

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2013 du 5 JANVIER 2014

Nombre de présents ayant signé la feuille d'émargement : 114. Nombre de pouvoirs : 18, soit un total de 132.

Le club comportant 215 adhérents à jour de leur cotisation, le quorum est donc atteint.

Le guide 2014 – périodique annuel N° 19 est remis à chaque membre présent contenant tous les rapports de cette assemblée et des renseignements complémentaires sur le fonctionnement du club et les calendriers pour 2014 VTT et route.

L'assemblée générale est ouverte à 9h35 en présence de MM. Michel CHAMPREDON, conseiller général, maire d'Evreux, M. André LENOBLE, Président de la Ligue Régionale FFCT de Haute-Normandie ainsi que de M. Jean-Yves LOTTIN, Président du CODEP 27, également membre du bureau du Cyclo Loisirs Evreux.

L'accueil est fait par Annie ROUSSEL, secrétaire, qui, salue également la présence de Mme Denise GENEL, responsable du concours photos à la Ligue.

Après avoir présenté les excuses de M. Jean-Louis DESTANS, Président du Conseil Général retenu ailleurs, Annie ROUSSEL présente les membres du Comité directeur aux adhérents présents qui sont également avisés que les votes concernant le rapport moral et le rapport financier auront lieu à main levée, à moins qu'il y ait objection. Tout le monde étant d'accord, les votes auront lieu à main levée.

La trop forte luminosité de la salle qui nous avait été octroyée par la ville d'Evreux en remplacement de la salle habituelle a perturbé l'énoncé des différents rapports qui auraient dû être ponctués par la projection de diapositives.

La parole est ensuite donnée à Dominique ROUSSEL, président, qui donne lecture du **rapport moral** (inséré dans la plaquette remise à chacun des membres) qui est **adopté à l'unanimité**.

Il énonce ensuite le **rapport d'activités** simplifié de la section **route** (le rapport complet étant inséré dans la plaquette), puis procède à la remise du diplôme de reconnaissance fédérale à Arlette Lecoconnier et à des remises de plantes fleuries aux féminines qui ont rendu service au club durant cette dernière année ou qui ont réalisé des randonnées comptant pour les challenges auxquels le club participe : Challenge de France, Challenge de l'Eure, Trophée Haut Normand (Jocelyne Nardin, Annick Mulet, Liliane Tranchant, Sylvette Tissier, Monique Canape, Jocelyne Fournier, Monique Gondard, Renée Sevin, Jeannine Seigneur, Gladys Saussois...

Il remet également à Tristan Dutertre et Camille Chauvin pour leur classement au critérium départemental et régional et leur qualification au critérium national du jeune cyclotouriste VTT ; des enveloppes avec bons d'achat chez le Maillon Fort.

La parole est ensuite donnée à Dominique DUTERTRE pour le **rapport d'activités** simplifié du groupe **VTT** (le rapport complet étant inséré dans la plaquette).

Monsieur CHAMPREDON étant appelé à l'extérieur vers d'autres manifestations intervient à ce moment pour féliciter le club pour son dynamisme et ses efforts de communication, saluant ainsi les efforts faits pour la réalisation de la plaquette annuelle. Il souligne également l'important travail réalisé par tous les bénévoles sans lesquels le club ne pourrait exister.

Martine BAILLY, trésorière, donne ensuite lecture du **rapport financier**. Les finances du club sont toujours saines, nous terminons avec un solde cumulé (compte + livret) en banque de 3200 euros (1800 euros en 2012).

Joël LEMOINE, au nom des vérificateurs aux comptes, donne quitus des opérations de recettes et dépenses de l'exercice 2013 vérifiées avec Guy CHAVEL.

Le **rapport financier** est alors **adopté à l'unanimité**.

Gilles LANSTROFFER intervient au sujet de l'augmentation incompréhensible de l'assurance grand braquet dont la couverture, malgré l'augmentation de la cotisation, est en nette diminution.

Dominique ROUSSEL lui répond, qu'il est tout à fait d'accord avec lui, qu'il en a déjà parlé à l'assemblée générale de la ligue à Cormeilles au mois de novembre et qu'il continuera à informer les dirigeants nationaux de cette contradiction.

Par ailleurs à ce sujet, André LENOBLE informe l'assemblée qu'il a été informé à l'assemblée générale de la FFCT à Biarritz que l'assureur précédent MMA avait perdu de l'argent sur le contrat grand braquet, tarif qui avait été bloqué 4 ans, la durée de la mandature et qu'en restant chez MMA, il y aurait eu une hausse importante. L'assureur actuel est maintenant Allianz. Dominique ROUSSEL regrette malgré tout, la baisse du plafond de l'assurance matériel en grand braquet, qui n'est pas compatible avec l'augmentation de la cotisation. Le plafond de 800€ est ridiculement bas et incompatible avec le montant de la valeur de vélos de 7 à 10 ans.

Le **rapport sur la sécurité** est présenté par Dominique ROUSSEL qui essaye, à travers la pâle projection vidéo de commenter les diapositives du document édité par la FFCT intitulé « Rouler en sécurité en groupe ». Ensuite, il constate qu'il n'y a pas eu de volontaire au sein du club pour assumer le rôle de Monsieur ou Madame sécurité et procède à la remise de trousse de sécurité à ceux qui ont suivi le stage de formation sécurité à Henri Bailly, Denis Dingreville, Pascal Blanche. Il restera à remettre les trousse de Serge Le Lezec, Benoit et Romain Revert.

La parole est maintenant donnée à André LENOBLE et Jean-Yves LOTTIN qui félicitent le club pour le travail accompli.

Il est ensuite procédé au **renouvellement du tiers sortant des membres du comité directeur** :

Membres sortants	Membres se représentant
Henri BAILLY	Henri BAILLY
Christophe LEGENDRE	Christophe LEGENDRE
Claude MALEGOL	Claude MALEGOL
Thierry PAUPY	Thierry PAUPY
Eric REPEL	Eric REPEL

Tous les membres sortants qui se représentaient ont été **élus à l'unanimité**.

La constitution du nouveau bureau directeur aura lieu lors de la réunion du lundi 20 janvier 2014. Tous les membres réélus sont candidats à leur succession.

Il est ensuite procédé à la **présentation du calendrier VTT 2013**. Dominique Dutertre en présente les points forts, puis remet des coupes en remerciement à certains membres de la section. Remise de récompenses VTT à Jérôme Gouabeau, à Sylvain Simon de Kergunic, à Pascal Blanche et à Pascal Hess.

Le diplôme du mérite du cyclotourisme est remis à Alexandre PAUPY, pour son action auprès des jeunes de l'école VTT de randonnée, de son implication pendant les semaines jeunes de Moisson (78) en 2011 et d'Oberbronn (67) en 2013 et de sa très grande disponibilité et de sa motivation pour le VTT de randonnée auprès des jeunes. Alexandre est très applaudi pour cette remise de diplôme.

Dominique Roussel donne lecture du **calendrier 2013 route** avant de laisser la parole à Henri BAILLY qui présente les résultats du Challenge Cyclo Loisirs Evreux. Avant de remettre les récompenses, il tient à s'excuser pour les erreurs et oublis qui auraient pu être faits pour cette première édition en « rôdage ». En catégorie féminine, Nelly Guenais reçoit le challenge et un cadeau, Liliane Tranchant et Annick Mulet reçoivent un cadeau gourmand, Dans la catégorie en activité professionnelle, Nadine Doré et Sylvette Tissier, quant à elles, reçoivent chacune une coupe. En catégorie masculine, Daniel Doré reçoit un trophée, Bernard Milcent et Jean-Claude Tranchant reçoivent un cadeau gourmand.

Le diplôme et la médaille de Bronze de la FFCT sont remis à la trésorière, Martine Bailly, pour les nombreux services rendus au club et à la cause du cyclotourisme depuis 2005, sous les applaudissements du public présent.

L'assemblée générale est close à 12 heures, et un verre de l'amitié a été offert par le club.

Un repas a été pris en commun pour clôturer cette assemblée générale.

Le Président du CLE
Dominique ROUSSEL

La Secrétaire,
Annie ROUSSEL

Cyclo Loisirs Evreux

Assemblée Générale du 05 Janvier 2014

Exercice Clos au 31 Décembre 2013

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons le rapport relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2013 portant sur :

Le contrôle des comptes annuels de l'association Cyclo Loisirs d'Evreux tels qu'ils vous ont été présentés lors de l'assemblée générale.

Les vérifications et la justification de nos appréciations.

1 – Contrôles des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association CLE

Au regard des règles et des principes comptables en vigueur, nous certifions que les comptes annuels sont sincères et réguliers.

Ils donnent une image fidèle au résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association.

2 – Vérification des comptes et appréciation

Tous les documents nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition.

Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et sur la situation financière de l'association présentés aux adhérents du Cyclo Loisirs Evreux

Monsieur Guy CHAVEL



Monsieur Joël LEMOINE

